

SÉANCE ordinaire

LE 2 juin 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 2 juin 2014, à 19 h 30, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louissette Langlois, maire, madame la conseillère Marie-Claire Blais et messieurs les conseillers Luc Legresley, Denis Pelchat, Benoit Cayouette, Christian Dea et Gilles Daraïche

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

140602.145 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en y ajoutant aux affaires nouvelles les points suivants :

- Parc industriel – Vente de terrain à 9157-1513 Inc. (Les constructions du Rocher);
 - Route verte – Secteurs Pabos Mills / Chandler – Modification du tracé;
 - RCGT – Vérification annuelle – Approbation de factures;
 - Semaine de la fierté Gaspésienne;
 - Piste cyclable de Chandler – Plan d'aménagement – Approbation;
 - Restaurant de la Capitainerie – Octroi de contrat;
1. PRIÈRE - OUVERTURE DE LA SÉANCE
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
 - 4.2 Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour 2013 ;
 - 4.3 OMH – Approbation du budget 2014 ;
 - 4.4 Cautionnement – 100^e anniversaire de Chandler ;
 - 4.5 Conformité des permis émis - Autorisation à la directrice de service Urbanisme et Environnement ;
 - 4.6 Parc industriel – Vente de terrain à Duguay Sanitaire Inc. ;
 - 4.7 Demande de dérogation mineure – Monsieur Réjean Syvrais - Construction d'un bâtiment accessoire ;
 - 4.8 Demande de dérogation mineure – Madame Magalie Lelièvre - Stationnement ;
 - 4.9 Demande de dérogation mineure – Madame Guylaine Meunier Bâtiment accessoire ;
 - 4.10 Demande de dérogation mineure – Madame Guylaine Meunier Marge avant ;
 - 4.11 Camp de jour du Camp Bellefeuille – Contribution financière de la Ville de Chandler ;
 - 4.12 Vente aiguisé patin ;
 - 4.13 Adoption – Formulaire de congé de taxes en relation avec le programme de revitalisation sur le territoire de la municipalité ;
 - 4.14 SXQC INC (super motocross) – demande d'appui;

- 4.15 Autorisation de paiement – Groupe Voyer Inc. – PP1-P ;
 - 4.16 Embauche de monsieur Darin Babin - Mécanicien aux travaux publics - Personne salariée régulière ;
 - 4.17 Embauche de monsieur Stéphane Laplante - Préposé au ménage au complexe sportif - Personne salariée régulière saisonnière;
 - 4.18 Recommandation de paiement – Dessau – Salle de spectacle ;
 - 4.19 Autorisation de paiement – Inscription - Formation FQM ;
 - 4.20 Adoption – Protocole d'entente entre la Ville de Chandler et l'Association du soccer mineur de Chandler – Saison 2014 ;
- 5. RAPPORTS DES DIRECTEURS
 - 6. PROPOS DU MAIRE
 - 7. PÉRIODE DE QUESTION & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140602.146 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140602.147 PARC INDUSTRIEL – VENTE DE TERRAIN À 9157-1513 INC (LES CONSTRUCTIONS DU ROCHER)

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu que :

La VILLE DE CHANDLER vend sans garantie légale, aux risques et périls de 9157-1513 Québec Inc (Les Constructions du Rocher), l'immeuble ci-après décrit, pour une considération 2 400 \$ plus les taxes (TPS et TVQ) au cout de 359.40 \$ à laquelle, il faut ajouter une somme de 150 \$ pour couvrir le coût préférentiel de bornage du terrain.

L'immeuble vendu est ci-après décrit :

DÉSIGNATION

Un immeuble situé au 8, Avenue du Parc Industriel, Ville de Chandler (Secteur Pabos), Province de Québec, G0C 2H0; connu et désigné comme étant le lot numéro 5 265 500 au Cadastre rénové du Québec, circonscription foncière de Gaspé.

Il est également résolu que Madame Louise LANGLOIS et Monsieur Roch GIROUX respectivement maire et directeur général soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Chandler ledit acte de vente ainsi que tous documents pertinents, requis et nécessaires et à poser tout acte nécessaire ou utile aux fins de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140602.148 ROUTE VERTE – SECTEURS PABOS MILLS / CHANDLER – MODIFICATION DU TRACÉ

CONSIDÉRANT que la route verte tend à s'améliorer à l'échelle nationale;

CONSIDÉRANT qu'il serait beaucoup plus sécuritaire pour les usagers d'emprunter le nouveau tracé proposé;

CONSIDÉRANT que ce nouveau tracé permettra de circuler près du bord de mer offrant ainsi une vue panoramique d'une grande beauté et l'accès à des plages sablonneuses;

CONSIDÉRANT que cette proposition permettra aux cyclistes de traverser le Circuit des Bâtisseurs, circuit historique sur 2,5 km aménagé en 2013 au coût de 6,8 M\$

CONSIDÉRANT que ce passage est maintenant possible grâce à la construction l'an dernier d'une passerelle pour cyclistes et piétons sur ce trajet;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur el conseiller Benoit Cayouette et résolu ce qui suit :

Qu'un nouveau tracé pour la route verte traversant la municipalité de Chandler soit proposé aux instances concernées, soit :

À partir de la route 132 dans le quartier de Pabos Mills (en direction Est), nous proposons de faire passer la route verte par la route de l'Anse-aux-Canards. À l'intersection suivante, de poursuite en ligne droite sur le chemin de la Plage et à celle d'ensuite, également en ligne droite, pour se diriger vers le Bourg de Pabos et accéder à la passerelle pour cyclistes et piétons qui traverse l'embouchure de la Baie du Grand Pabos. À l'Est de la passerelle, la piste cyclable longe la rue de la Plage dans le quartier de Chandler et vient rejoindre la digue par où arrive la route verte présentement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140602.149 RCGT – VÉRIFICATION ANNUELLE – APPROBATION DE FACTURES

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu d'approuver le paiement des honoraires professionnels de la firme Raymond Chabot et Grant Thornton tels que décrits ci-dessous, soit :

DESCRIPTION	MONTANT (TTC)
Vérification des états financiers au 31 décembre 2013 et préparation du rapport financier consolidé	20 695.50 \$
Préparation des déclarations d'impôt pour l'année 2013	402.41 \$
Préparation de rapports financiers consolidés avec la Régie des déchets solides, la SDEIC et le FDC	3 621.71 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140602.150 SEMAINE DE LA FIERTÉ GASPÉSIENNE

Monsieur le conseiller Denis Pelchat invite la population à porter un vêtement bleu dans le cadre de la semaine de la fierté Gaspésienne et à partager les photos sur la page Facebook prévue à cet effet.

140602.151 PISTE CYCLABLE DE CHANDLER – PLAN D'AMÉNAGEMENT APPROBATION

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Benoit Cayouette et unanimement résolu d'approuver le plan concernant la construction d'un stationnement longeant la rue Commerciale Ouest et d'une piste cyclable tel que déposé par monsieur Yvan Whittom, plan daté du 5 mai 2014 et joint à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140602.152 RESTAURANT DE LA CAPITAINERIE – OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation écrite effectué auprès des restaurateurs du territoire de Chandler concernant la location du restaurant de la Capitainerie en vue d'assurer le service minimum;

CONSIDÉRANT que la ville de Chandler a reçu une seule soumission qu'elle juge raisonnable dans les circonstances actuelles;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Benoit Cayouette et résolu d'octroyer le contrat concernant la location du restaurant de la Capitainerie à Restaurant La Chaloupe sur mer avec les conditions suivantes :

- Location des espaces : 550\$/mois
- Location des équipements : 250 \$/mois

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140602.153 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer du mois de mai 2014 représentant pour le journal des achats un montant 517 353.67 \$ et de 82 726.96 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140602.154 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR 2013

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu que le Conseil prend acte du dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année financière 2013 par le directeur financier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140602.155 OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION – ÉTATS FINANCIERS 2013

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver les états financiers vérifiés de l'Office municipal d'habitation de Chandler pour l'année 2013;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu d'approuver les états financiers de l'Office municipal d'habitation de Chandler pour l'année 2013, tels que déposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140602.156 CAUTIONNEMENT – 100^E ANNIVERSAIRE DE CHANDLER

CONSIDÉRANT que le Comité du 100^e anniversaire de Chandler a besoin de financement en attendant le versement des bailleurs de fonds;

CONSIDÉRANT que Comité du 100^e anniversaire de Chandler ne possède pas actuellement les liquidités financières pour procéder au paiement de certaines dépenses liées à ses activités;

CONSIDÉRANT que la Caisse populaire du Centre-sud gaspésien serait prête, si la Ville porte caution, à accorder au comité du 100^e anniversaire de Chandler une marge de crédit pour financer temporairement les dépenses liées aux opérations;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Benoit Cayouette et unanimement résolu que la Ville de Chandler accepte de porter caution jusqu'à concurrence de 10 000 \$, jusqu'au 31 décembre 2016,

au comité du 100^e anniversaire de Chandler pour lui permettre de financer temporairement ses dépenses d'opérations en attendant le versement des sommes garanties par les bailleurs de fonds.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140602.157 CONFORMITÉ DES PERMIS ÉMIS - AUTORISATION À LA DIRECTRICE DU SERVICE URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Afin de s'assurer de la transparence dans le processus d'émission de permis et/ou certificats, il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Benoit Cayouette et unanimement résolu d'autoriser la directrice du service Urbanisme et Environnement à signer les permis et/ou certificats émis pour les besoins propres de l'inspecteur municipal et/ou de sa famille immédiate.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140602.158 PARC INDUSTRIEL – VENTE DE TERRAIN À DUGUAY SANITAIRE INC.

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu que :

La VILLE DE CHANDLER vend sans garantie légale, aux risques et périls, de DUGUAY SANITAIRE INC., les immeubles ci-après décrits, pour une considération de 4 800 \$ plus les taxes (TPS TVQ) au montant de 718.80 \$; à laquelle, il faut ajouter une somme de 300 \$ pour couvrir le coût préférentiel de bornage du terrain.

Les immeubles vendus sont ci-après décrits :

DÉSIGNATION (1)

Un immeuble situé au 24, Avenue du Parc Industriel, Ville de Chandler (Secteur Pabos), Province de Québec, G0C 2H0; connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE-CINQ MILLE CINQ CENT HUIT (5 265 508) au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé.

DÉSIGNATION (2)

Un immeuble situé au 24, Avenue du Parc Industriel, Ville de Chandler (Secteur Pabos), Province de Québec, G0C 2H0; connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE-CINQ MILLE CINQ CENT NEUF (5 265 509) au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé.

Il est également résolu que Madame Louise LANGLOIS et Monsieur Roch GIROUX respectivement maire et directeur général soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Chandler ledit acte de vente ainsi que tous documents pertinents, requis et nécessaires et à poser tout acte nécessaire ou utile aux fins de la présente résolution.

Il est également résolu que cette résolution abroge la résolution numéro 131209.425 adoptée à la séance du conseil tenue le 9^e jour de décembre 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140602.159 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – MONSIEUR RÉJEAN SYVRAIS – CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Benoit Cayouette et unanimement résolu d'approuver la demande de dérogation mineure telle que déposée par monsieur Réjean Syvrais, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme (CCU), résolution numéro 14-U-22.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140602.160 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – MADAME MAGALIE LELIÈVRE - STATIONNEMENT

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Benoit Cayouette et unanimement résolu d'approuver la demande de dérogation mineure telle que déposée par madame Magalie Lelièvre, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme (CCU), résolution numéro 14-U-16.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140602.161 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – MADAME GUYLAINE MEUNIER - BÂTIMENT ACCESSOIRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Cayouette, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu d'approuver la demande de dérogation mineure telle que déposée par madame Guylaine Meunier concernant un bâtiment accessoire, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme (CCU), résolution numéro 14-U-20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140602.162 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – MADAME GUYLAINE MEUNIER - MARGE AVANT

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Cayouette, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'approuver la demande de dérogation mineure telle que déposée par madame Guylaine Meunier concernant la marge avant, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme (CCU), résolution numéro 14-U-21.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140602.163 CAMP DE JOUR - CAMP BELLEFEUILLE – CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE CHANDLER

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu que la Ville de Chandler à contribue financièrement au camp de jour offert au Camp Bellefeuille à raison de 22.50 \$ / jeune / semaine. Cette aide financière permettra aux jeunes dont l'âge varie de 5 à 14 ans de la municipalité de Chandler de vivre des aventures captivantes et enrichissantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140602.164 VENTE AIGUISE-PATIN

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public pour la vente d'un aiguisepatin appartenant à la ville de Chandler;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu d'autoriser la vente de l'aiguisepatin au plus offrant conforme, Sports Excellence J.M.E. Sport Inc., au coût total de 5 300 \$, taxes incluses.

Soumissionnaire	Coût (TTC)
Sports Excellence - J.M.E. Sport Inc.	5 300 \$
Martin Duguay	1 251\$
Bruce Landry	3 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140602.165 ADOPTION – FORMULAIRE DE CONGÉ DE TAXES EN RELATION AVEC LE PROGRAMME DE REVITALISATION SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu d'adopter le formulaire de congé de taxes en relation avec le programme de revitalisation sur le territoire de la municipalité, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140602.166 SXQC INC. (SUPER MOTOCROSS) - DEMANDE D'APPUI

CONSIDÉRANT la demande déposée à la Ville concernant la location du Centre Sportif Clément Tremblay de Chandler pour la présentation de l'évènement SXQC Inc. (super motocross) motocross le 7 juin 2014;

CONSIDÉRANT que l'évènement sera fédéré par l'organisation du SXQC Inc. (super motocross) et que des coureurs de tous les calibres et de tous âges provenant de toutes

les régions du Québec participeront à l'événement en question;

CONSIDÉRANT que les organisateurs s'engagent à assumer la sécurité des lieux, à fournir une preuve d'assurance adéquate pour un tel événement et à assumer la propreté des lieux;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'approuver la demande de location de l'aréna pour l'organisation de l'évènement super à l'intérieur du Centre Sportif Clément Tremblay, du 2 au 12 juin 2014 inclusivement, le tout conditionnel à la signature d'un protocole d'entente entre les partis concernés.

Il est également résolu d'autoriser madame Louissette Langlois et monsieur Roch Giroux respectivement maire et directeur général à signer pour et au nom de la ville le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Chandler et SXQC Inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140602.167 AUTORISATION DE PAIEMENT – GROUPE VOYER INC. - PP1-P

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 055877 de Groupe Voyer Inc. au montant de 11 820.02 \$, toutes taxes comprises, pour une réparation effectuée au poste de pompage numéro 1 de Pabos (PP1-P). Il est également résolu que cette facture soit payée à même la réserve financière pour les stations des eaux usées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140602.168 EMBAUCHE DE MONSIEUR DARIN BABIN - MÉCANICIEN AUX TRAVAUX PUBLICS - PERSONNE SALARIÉE RÉGULIÈRE

CONSIDÉRANT la résolution numéro 131118.374 confirmant le début d'emploi de monsieur Darin Babin à titre de mécanicien au service des travaux publics;

CONSIDÉRANT que monsieur Darin Babin a complété la période d'essai de mille quarante (1 040) heures effectivement travaillée prévue à la convention collective des employés municipaux;

CONSIDÉRANT l'évaluation positive du contremaître aux travaux publics;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Cayouette, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu que la ville de Chandler embauche monsieur

Darin Babin à titre de mécanicien aux travaux publics, personne salariée régulière à temps complet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140602.169 EMBAUCHE DE MONSIEUR STÉPHANE LAPLANTE - PRÉPOSÉ AU MÉNAGE AU COMPLEXE SPORTIF - PERSONNE SALARIÉE RÉGULIÈRE SAISONNIÈRE

CONSIDÉRANT la résolution numéro 131209.431 confirmant l'embauche de monsieur Stéphane Laplante à titre de préposé au ménage au Complexe Sportif;

CONSIDÉRANT que monsieur Stéphane Laplante a complété la période d'essai de mille quarante (1 040) heures effectivement travaillée prévue à la convention collective des employés municipaux;

CONSIDÉRANT l'évaluation positive de la personne responsable du complexe sportif;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu que la ville de Chandler embauche monsieur Stéphane Laplante à titre de préposé au ménage au complexe sportif en tant que personne salariée régulière saisonnière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140602.170 RECOMMANDATION DE PAIEMENT FINAL – HONORAIRES PROFESSIONNELS DESSAU INC. – SALLE DE SPECTACLE DE CHANDLER

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'autoriser le paiement la facture finale de la firme Dessau Inc pour le coût des honoraires professionnels en lien avec le projet « salle de spectacle à Chandler » au montant de 17 048.50 \$, taxes non incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140602.171 AUTORISATION DE PAIEMENT – INSCRIPTION - FORMATION FQM

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'autoriser l'inscription de cinq membres du conseil intéressés à suivre une formation offerte à Chandler par la FQM « Maîtrisez vos dossiers municipaux » au cout de 373.67 \$, toutes taxes incluses, par participant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140602.172 ADOPTION – PROTOCOLE D’ENTENTE ENTRE LA VILLE DE CHANDLER ET L’ASSOCIATION DU SOCCER MINEUR DE CHANDLER – SAISON 2014

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d’autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d’entente à intervenir entre la Ville de Chandler et l’Association de soccer mineur de Chandler pour la saison 2014.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

140602.173 LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Luc Legresley propose la levée de l’assemblée à 9 h 27.

VILLE DE CHANDLER

Louise Langlois
Maire

Roch Giroux
Directeur général et greffier